



Synthèse de la réunion de service du lycée Arago, vendredi 29/09 de 8h30 à 10h15

Le proviseur nous a proposé de participer à la réunion de service vendredi 29/09 de 8h30 à 10h15 sur les thématiques de préoccupation de la FCPE.

Participants : Pascal COLLEU, proviseur, A.CIRETTI intendant, 3 CPE : Franck LAFOSSE, Mmes MARILLIER et FONTY, M. GARCIA, chef de cuisine, Mme. DUTERTRE infirmière, Christine HENANDEZ et Louis KLEE, FCPE

Cantine

La cantine est sous pression depuis de longues années. L'augmentation constante des effectifs, la venue des élèves du collège Jean Macé, pour lesquels il n'y a pas d'autre choix de cantine et la configuration des locaux en sont les causes majeures. Les marges d'amélioration existent, principalement par une meilleure régulation des flux. Cependant ces mesures ne modifieront pas de manière significative une situation qui au fil des ans devient de plus en plus intolérable. Le seul horizon qui nous permet d'accepter les contraintes présentes reste une rénovation complète prévue pour 2019.

En attendant, il est convenu de mettre en œuvre les points suivants

- Les élèves terminant leurs cours à 11h ou 11h30 et recommençant à 13h devront obligatoirement déjeuner à partir de 11h30 pour fluidifier le flux. Les élèves ne respectant pas cette règle et se présentant après 12h ne seront plus admis.
- Les élèves débutant à 13h devront demander une carte prioritaire.
- Les élèves commençant à 14h peuvent aussi venir à 12h45 après le gros flux, en même temps que les collégiens
- Il sera demandé aux enseignants un délai de bienveillance de 10 minutes grand maximum pour admettre les élèves retardataires du fait de la cantine. Les enseignants restent cependant libres de la gestion de ces retards pour éviter tout abus.
- Une information complète et récurrente et un temps d'adaptation de 15 jours à ces modalités sont prévus.

ENT et Pronote

L'accès à l'ENT et à Pronote est en cours d'être restauré. La raison de ce retard vient de la nécessité de modifier la majorité des identifiants uniques permettant l'interconnexion entre l'ENT et Pronote, opération qui s'est avérée plus difficile que prévue. De nombreux comptes sont redevenus accessibles. Ils subsistent néanmoins de nombreux bugs. Le règlement de la majorité de ces problèmes est prévu vers le milieu du mois d'octobre

PAP (plan d'accompagnement personnalisé) et PAI (projet d'accueil individualisé)

Rappel des modalités de mise en œuvre des [PAP et des PAI](#). L'élaboration du PAP incombe aux parents en collaboration avec le professeur principal. La diffusion du PAP à tous les professeurs doit être faite par l'élève.

Accueil téléphonique

Nous apprécions la qualité de l'accueil téléphonique de la loge. Nous demandons que la procédure d'accueil téléphonique, à savoir une présentation et une identification mutuelle de l'identité des interlocuteurs, soit appliquée dans tous les services du lycée.

Rédigé par Louis KLEE, relu et corrigé par Christine HERNANDEZ